

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°208 du Jeudi 13 Juillet 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Commentaire

La bonne
gouvernance
relancera l'économie
nationale


 (P.10)

Visite d'Etat du Kenyan William Ruto au Congo

Dix-huit nouveaux accords jalonnent la coopération entre le Congo et le Kenya



A Oyo, le Chef de l'Etat a reçu ses deux homologues du Kenya et de Centrafrique

 (P.3)

Congrès extraordinaire de l'U.d.h-Yuki

La montagne a accouché d'une souris et la crise demeure

 (P.4)

70^{ème} anniversaire du Séminaire Saint Pie X de Makoua (Département de la Cuvette)

Autour de Mgr Abagna Mossa, les anciens séminaristes ont évoqué «l'éclat pérenne d'un héritage»

 (P.6)



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS
ET DE LA CONSOMMATION



UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

 (P.2)

Fespam (Festival
panafricain de musique)

La onzième
édition démarre
le samedi
15 juillet



CANAL+

OFFREZ-VOUS
UN FESTIVAL
DE GRAND
SPECTACLE

AJOUTEZ 2000 FCFA A VOTRE
RÉABONNEMENT ET PROFITEZ
DE + DE CHAINES PENDANT
30 JOURS



**THE
WOMAN
KING**

MESSAGE

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !



MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION



UA-2023 : ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

Plus que **6 ans** et quelques mois avant l'ouverture des frontières.
Tous les opérateurs économiques, doivent dès à présent adapter leurs modèles économiques avant l'ouverture des frontières.
L'Afrique ne sera plus qu'un seul espace économique.

L'Union Africaine a demandé aux Etats et Gouvernements d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF.

Il ne reste plus que six ans pour la République du Congo, avant la disparition de toutes les frontières, c'est-à-dire de toutes les barrières douanières.

Il est grand temps, pour les opérateurs économiques, les commerçants congolais, de prendre, au plus vite, des dispositions, pour affronter la compétition qui arrive à grands pas.

Ils doivent être prêts, car dès l'ouverture des frontières, de nombreux produits africains vont entrer au Congo sans payer la douane. Ils coûteront moins cher.

Il faut donc produire en quantité, mais aussi en qualité, pour pouvoir exporter le «Made in Congo» vers les autres pays africains, dans toute l'Afrique.

Deuil dans la presse congolaise

Daniel Tsoumou-Ngouaka et Augustin Elenga-Oyomba ne sont plus !

Les journalistes Daniel Tsoumou-Ngouaka et Augustin Elenga-Oyomba nous ont quittés. L'un après l'autre, à Brazzaville. Les deux étaient des retraités. Journaliste à l'A.c.i (Agence congolaise d'information), puis à Télé-Congo où il fut directeur de l'information, Augustin Elenga-Oyomba, décédé dimanche 9 juillet, fut correspondant de la radio panafricaine, Africa n°1, installée à Libreville (Gabon), avant de rendre ses services au C.i.p (Centre international de presse).

Journaliste à Télé-Congo, retraité depuis quelques années, Daniel Tsoumou-Ngouaka est décédé le samedi 8 juillet 2023, des suites d'une longue maladie, à Brazzaville. Il fut secrétaire national de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale). L'Horizon Africain présente ses condoléances les plus émues à leurs familles respectives.



Daniel Ntsoumou Ngouaka.



Augustin Elenga Oyumba.

Globaline
EAU DE BOISSON

NEW LOOK

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

20-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net

Globaline
EAU DE BOISSON

NEW LOOK

CERTIFIÉ ISO 22000

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

20-01 / 04 498 12 84 contact@globaline.net www.globaline.net

Visite d'Etat du Kenyan William Ruto au Congo

Dix-huit nouveaux accords jalonnent la coopération entre le Congo et le Kenya

Le Président kenyan William Ruto (57 ans), a effectué, du 7 au 9 juillet 2023, une visite d'Etat en République du Congo, à l'invitation du Président Denis Sassou-Nguesso. A son arrivée à l'Aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, en fin de matinée du vendredi 7 juillet, le Chef d'Etat kenyan a été accueilli par son homologue congolais, suivant le cérémonial d'apparat (12 coups de canon tirés, hymnes nationaux, parade militaire).

Après son arrivée, le Président William Ruto a eu un premier entretien en tête-à-tête avec son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso. Dans l'après-midi, il a prononcé un discours devant le parlement réuni en congrès. Le soir, un dîner de gala a été offert en son honneur au Palais du peuple. Le lendemain, samedi 8 juillet, les deux dirigeants ont eu, de nouveau, un entretien en tête-à-tête au Palais du peuple, qui a été suivi par la signature protocolaire de quatre accords sur les 18 accords et mémorandums d'entente passés entre les deux pays, dans divers domaines (voir encadré). Dans la même journée, les deux dirigeants se sont rendus à Oyo, au Nord du pays, où le Président William Ruto a visité quelques unités de production agro-pastorales, avant de regagner son pays, dimanche 9 juillet dans la journée. Ancien Vice-Président (2013-2022) de la République du Kenya, pays anglophone d'Afrique de l'Est peuplé d'un peu plus de 53 millions d'ha-



A Oyo, le Chef de l'Etat a reçu ses deux homologues du Kenya et de Centrafrique

bitants (un peu plus de dix fois plus que le Congo), sur une superficie de 582.646 kilomètres-carrés, William Ruto avait déjà effectué, en tant que Vice-Président de son pays, une visite officielle de trois jours à Brazzaville, en septembre 2018, pour signer l'accord-cadre de coopération entre les deux pays. Cet accord-cadre est la base d'une coopération bilatérale que les deux Chefs d'Etat ont décidé de consolider, par la signature de 18 nouveaux accords. Les deux pays font partie de la Cergel (Conférence inter-

nationale sur la Région des Grands-Lacs) mise en place par les Nations unies, en 2000, à la suite des conflits armés récurrents qui affectent les trois pays voisins des grands lacs (Burundi, RD Congo et Rwanda), et dont le siège est à Nairobi. C'est en 2010 que le Congo a ouvert une mission diplomatique à Nairobi, capitale kenyane. Le 13 septembre 2022, le Président Denis Sassou-Nguesso a été parmi la vingtaine des Chefs d'Etat assistant à l'investiture du Président élu, William Ruto,

dans le grand stade de Nairobi. Juste retour des choses, deux ans après son investiture, William Ruto a rendu visite à son aîné, Denis Sassou-Nguesso. Son agenda de travail à Brazzaville comprenait entre autres, la réception au parlement réuni en congrès où il a délivré un discours sur le leadership de l'Afrique dans la problématique du changement climatique, un dîner d'Etat offert en son honneur par son hôte, un entretien en tête-à-tête avec son homologue congolais suivi d'une conférence de presse, la signature de 18 instruments juridiques de coopération (accords et mémorandums) et la visite de quelques unités de production agropastorales à Oyo. Le Kenya est devenu ainsi le pays anglophone d'Afrique de l'Est dont le Congo a resserré sa coopération et l'un des artisans de ce rapprochement, côté congolais, serait le ministre d'Etat Jean-Jacques Bouya. Notons que la visite du Président kenyan William Ruto au Congo fait partie d'une tournée qui comptait également une visite aux Comores où il a pris part, jeudi 6 juillet, aux festivités marquant le 48ème anniversaire de l'indépendance de ce pays.

Roland KOULOUNGOU

Editorial

Et ces mesures d'accompagnement!

C'est avec optimisme, peut-on dire, que le gouvernement attend la prochaine session du conseil d'administration du F.m.i (Fonds monétaire international), le 19 juillet prochain, qui va examiner le rapport de la troisième revue du programme du Congo. Il avait fallu au gouvernement atteindre l'objectif de l'augmentation des prix du carburant, pour pouvoir réussir ce passage. Ainsi, à compter du 15 juillet, le nouveau prix du litre du super, décidé il y a deux semaines, va entrer en vigueur. Avant d'en arriver là, le gouvernement, notamment le Premier ministre, a pris soin de communiquer avec les forces vives de la Nation, pour expliquer les raisons de cette augmentation. La communication est bien passée, peut-on constater. Reste que les usagers attendent les mesures d'accompagnement promises, pour limiter les effets néfastes de cette hausse sur le panier de la ménagère, comme on dit. Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, Mermans Babounga Ngondo, propose l'institution d'un impôt de solidarité de 35% sur les salaires et indemnités des citoyens exerçant des fonctions politico-administratives et ceux de la Force publique. Bien d'autres mesures, comme la réduction du nombre de postes de péage sur la route lourde Brazzaville/Pointe-Noire ou la suppression de certaines taxes routières peuvent être envisagées. Déjà, en janvier 2023, le gouvernement avait consenti la prise en charge, par l'Etat, de la taxe de roulage, l'autorisation de transport public, la contribution des patentes à hauteurs de 50% et la réduction des frais de passage aux péages. Mais, ce train de mesures d'accompagnement n'a pas été entièrement mis en œuvre. Cette fois-ci, le gouvernement a suspendu le règlement de la taxe de scannage au Port de Pointe-Noire ainsi que le paiement du certificat de contrôle de conformité des marchandises avant embarquement à destination du Congo. Ce train de mesures d'accompagnement devrait être confirmé, au lieu d'être sous le régime du provisoire. C'est ce que les populations attendent!

L'HORIZON AFRICAIN

Fespam (Festival panafricain de musique)

Le Premier ministre a visité deux sites, pour s'assurer des préparatifs

A quatre jours du démarrage de la 11ème édition du Fespam (Festival panafricain de musique), le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a effectué, mardi 11 juillet 2023, une visite d'inspection de deux sites sur les quatre qui abriteront les activités du Fespam, du samedi 15 au samedi 22 juillet 2023, à Brazzaville. Cette tournée lui a permis de s'assurer des préparatifs du Fespam qui se tiendra sous le thème: «La rumba congolaise: envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité», après sept ans d'hibernation.

Anatole Collinet Makosso était accompagné d'une forte délégation comprenant Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, le commissaire général du Fespam, Gervais Hugues Ondaye, la représentante de l'Unesco, Mme Fatoumata Barry Marega, cinq membres du gouvernement et d'autres personnalités. Le chef du gouvernement

a visité les sites du Stade Alphonse Massamba-Débat qui abritera la cérémonie d'ouverture et du Palais des congrès où est en train d'être érigé un marché dédié à la musique africaine. Pendant sa visite dans les deux sites du Fespam, il a pris connaissance de l'évolution des préparatifs de l'événement dans les lieux qu'il a visités et a reçu des informations de la part des responsables à cet effet.



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso (en veste bleu) au Palais des congrès où se tiendra l'exposition

Dans un entretien accordé à la presse, la ministre Lydie Pongault a rassuré que les sites seront prêts au jour de l'ouverture. Les travaux d'installation des sites se déroulent normalement. Elle a poursuivi en disant que «nous voulons industrialiser le secteur de la musique et pour le faire, il va falloir que nous puissions

avoir des professionnels qui puissent venir apprendre à certains et à d'autres sur comment on peut faire en sorte qu'elle génère des revenus et contribuer au produit intérieur brute de notre pays», a-elle indiqué à l'issue de cette tournée. Elle a souligné qu'un symposium, autour de la musique africaine, est également prévu.



Le Premier ministre donnant les dernières orientations à la ministre en charge de la culture (en robe rouge)

«La rumba depuis l'année dernière, est inscrite au patrimoine universel de l'humanité. Donc, nous allons réfléchir sur le sujet, pour pérenniser cette rumba», a-t-elle indiqué. Sous l'impulsion du Président, Denis Sassou-Nguesso, le Fespam est de retour cette année, après sept ans d'éclipse,

à cause de la crise économique et la pandémie de covid-19. «Nous devons faire en sorte que le Congo devienne un hub de la musique et de l'industrie culturelle», a poursuivi la ministre Lydie Pongault. Les spectacles du Fespam qui se tiennent

sur quatre sites (Stade Alphonse Massamba-Débat, avec son podium déjà installé, Palais des congrès pour le symposium et l'exposition, le terrain Asecna de Mayanga, à Madibou, et l'espace du centre des logements sociaux de Kintélé), sont d'entrée gratuite.

R. KOULOUNGOU

Congrès extraordinaire de l'U.d.h-Yuki

La montagne a accouché d'une souris et la crise demeure

Organisé du 10 au 11 juillet 2023, au Palais des congrès de Brazzaville, sous le thème, «dans l'unité et la cohésion l'U.d.h-Yuki en marche», le congrès extraordinaire de l'U.d.h-Yuki (Union des démocrates humanistes), destiné à doter le parti de nouvelles instances dirigeantes, n'a été qu'une montagne qui a accouché d'une souris. Pascal Ngouanou, premier vice-président et président par intérim de l'U.d.h-Yuki, qui a dirigé ce congrès, a été contraint de le suspendre, mardi 11 juillet, dans la soirée, devant la désinvolture des congressistes qui appelaient à sa démission. Les 748 délégués venus des douze départements du pays n'ont pas pu trouver un successeur au mythique président-fondateur, feu Guy-Brice Parfait Kolélas.

dium n'a pas pu surmonter l'épreuve sur l'application des critères de candidature, tels que définis par le statut et le règlement intérieur du parti. Le débat est resté toxique, Pascal Ngouanou a défendu sa position, seul les six candidats validés par le Bureau politique vont concourir, alors que le congrès est souverain. Les

Le long feuilleton de la tenue du congrès extraordinaire de l'U.d.h-Yuki, pour élire son nouveau président, n'a pas connu d'épilogue. Il a été suspendu. Ce qui sous-entend qu'il reprendra un jour, mais personne ne sait quand. A l'origine de l'aggravation de la crise, la décision de Pascal Ngouanou d'écarter trois candidats sur les neuf qui se sont fait connaître pour briguer la présidence du parti. Il s'agit de Maixent Bakana Kolélas, Joseph Kouézo et Aurélien Juste Ntumi Kolélas. La mise à la touche de ce dernier a révolté les militants qui, dans la salle du congrès, ont exigé la démission de Pascal Ngouanou.



Une vue partielle des congressistes.



Les cadres du parti réclamant la démission de Pascal Ngouanou



Les militants n'ayant pas accédés au Palais des congrès.

Il faut dire que ce congrès était mal parti. Sensé commencer lundi 10 juillet à 10h, c'est finalement à 13h que la cérémonie d'ouverture a démarré, sous haute surveillance des agents de police et de gendarmerie. Seuls les congressistes, munis de badges, pouvaient accéder dans la salle. Un service de sécurité était placé à l'entrée du Palais des congrès, pour empêcher les personnes n'ayant pas de badges de participer à la cérémonie d'ouverture. Les délégués des partis invités se sont retirés un à un, parce que l'attente était trop longue. La cérémonie d'ouverture était dominée par un seul discours, celui du président par intérim, Pascal Ngouanou. Il a fait la genèse du parti, en parlant des différentes étapes qui ont conduit Guy-Brice Parfait Kolélas à créer ce parti. «Celui qui reçoit un héritage à le devoir de le fructifier», a-t-il insisté, sous les ovations des

congressistes. Il a demandé aux congressistes d'applaudir longuement la facilitation menée par l'ancien ministre Michel Mampouya et le sénateur Robert Miyouna Tetani (qui n'était pas dans la salle), «pour avoir travaillé sans relâche et par leur implication, nous voici à ce congrès», a-t-il reconnu. De même, les congressistes ont applaudi Jean-Jacques Serge Yomby-Opango, le président par intérim du R.d.d (absent dans la salle), «pour avoir immortalisé la célèbre phrase prononcée par Guy-Brice Parfait Kolélas: «Battez-vous pour vos enfants», sur son lit d'hôpital», a-t-il fait savoir. Pascal Ngouanou a profité de l'occasion pour dire qu'il avait pour modèle en politique Nelson Mandela, jusqu'à inviter la salle à intensifier le combat de ce dernier. Aucun acteur politique africain ne peut oublier le combat de Nelson Mandela, premier Président

de l'Afrique du Sud, Nation arc-en-ciel, a-t-il dit en substance. La journée du lundi 10 juillet s'est achevée par l'adoption de l'ordre du jour. Le lendemain mardi 11 juillet, conformément au programme du congrès, les douze délégations ont prononcé des messages qui se résumaient au ressaisissement et à la poursuite de l'œuvre du président-fondateur. Dans son intervention, le président par intérim a souligné que «le parti est une école et la politique est un art». Il a appelé les congressistes à comprendre que ne peut être responsable du parti qui le veut, mais «celui qui est préparé, qui a une grande expérience», a-t-il déclaré. Devait suivre le vote des membres du bureau. A cette étape, Pascal Ngouanou a maintenu sa décision d'écarter trois candidats, sur les neuf enregistrés. Dès lors, la tension est montée dans la salle. Le prési-

membres de la commission électorale mise en place pour la circonstance ont tous démissionné, pour ne pas «porter le poids devant l'histoire», ont-ils souligné. Les congressistes ont demandé que les neuf candidats concurrençaient, pour que le meilleur d'entre eux gagne. Pascal Ngouanou s'est opposé à cette démarche jusqu'à traiter Gilles Fernand Bassindikila de «traître», parce qu'il a demandé aux congressistes de reconsidérer les neuf candidatures. Devant ce chaos, il ne restait plus qu'au président par intérim de prononcer la suspension des travaux du congrès. Il a demandé aux délégations de se rapprocher de la coordination pour leur mise en route. Il a réaffirmé qu'il continue d'être président par intérim. Voilà donc le congrès extraordinaire de l'U.d.h-Yuki qui s'est terminé en cul de sac.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

PROPOS D'ÉTAPE

La variable temps

Le poète dit: «Qu'avec le temps, tout s'en va»; «avec le temps qui passe, ne dit-on pas: tout casse, tout lasse»? «Le temps court et ne nous laisse aucun sursis»; «la fuite du temps». Et, on est surpris que l'on ait plus le temps d'agir, parce qu'on a perdu du temps, parce qu'on a perdu le temps, parce qu'on oublie souvent qu'il est une variable silencieuse, un tueur silencieux. C'est une variable à trois temps dans la gestion de la Cité: produire; répartir et dépenser.

Quand on a perdu le temps de produire, on n'a perdu la bataille du développement. Quand on prend son temps pour faire une décision, on perd la bataille du développement. Quand on gagne du temps pour obliger un partenaire à lâcher des frais de transaction, on perd la bataille du développement. Quand la bureaucratie bouffe le temps de l'action, on perd la bataille du développement. Le développement, c'est une affaire de projet de société; avec des projets qui bousculent les habitudes, qui demandent aux divers acteurs de sortir de leur zone de confort, qui ne laissent pas le temps au temps. Tout est parfois affaire de fenêtre de tir. Quand celle-ci se ferme, c'est du temps perdu pour tous les projets. Il faut attendre parfois toute une année, pour rattraper le temps perdu. Or, avec le temps que l'on perd, tout se perd.

La bureaucratie, les zones de confort, le sentiment de puissance et la corruption sont, entre autres, les ennemis du temps dans la gestion de la Cité. Ici, un projet est monté en 9 mois; là, en deux ans, rien n'avance pour le même projet. Ici, une attestation de conformité environnementale est délivrée en mois d'un mois; là, il faut sept mois. Ici, l'exonération de la T.v.a est accordée en un rien de temps; là, il faut négocier et renégocier. Ici, la contrepartie financière locale est libérée en quelques semaines; là, depuis dix mois, on attend encore. C'est ainsi que la variable temps est gérée dans certaines Cités. Et, l'on s'étonne que l'espérance prenne la tangente!

En fait, le temps mort ou les moments d'attente, le temps temporisé ou on fait semblant de faire, c'est le temps des faibles, le temps de ceux qui ne comptent pas ou qui ne compteront plus. Le temps vivant, c'est le temps occupé, qui court, qui sert: le temps vitesse; le temps qui accélère; le temps qui grise; le temps qui crée; le temps des forts; le temps de ceux qui comptent ou qui compteront, pour paraphraser Dominique Collin.

Mais, au regard du temps que l'on gaspille pour bâtir la trajectoire du développement de céans, Prométhée voit que ses espoirs «tombent sous la feuille du programme du Maître des horloges en goutte de sang et c'est de ce temps-là qu'il garde au cœur une plaie ouverte» pour une Cité que l'on tire vers le bas.

Prométhée.



Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

Site Internet: www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation

108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :

Hervé EKIRONO

Rédacteur en Chef :

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Secrétaire de rédaction :

Clotaire DIABOUA

Siège de la Rédaction :

Hôtel Saphir (Brazzaville)

Chef Bureau Pointe-Noire :

Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71

Mise en pages :

Tornado

Visitez notre Site Internet,
www.lhorizonafricain.com,



Visite d'Etat du Président kenyan au Congo

Devant le parlement, William Ruto a plaidé pour un nouvel ordre industriel vert

En visite d'Etat au Congo, le Président kenyan, William Ruto, a délivré, vendredi 7 juillet 2023, un important message devant le parlement réuni en congrès, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous la présidence d'Isidore Mvouba. Le Chef d'Etat kenyan s'est essentiellement fait l'avocat de l'unité africaine devant la problématique complexe et urgente du changement climatique, qu'il a présenté comme «la plus grande menace pour la vie sur terre». Il milite pour «une nouvelle vision d'une croissance verte et positive pour le climat, dirigée par l'Afrique». Bref, le Chef d'Etat kenyan veut que l'Afrique défende une position commune et se batte pour son émergence «en tant que leader mondial dans un nouvel ordre industriel vert».

Après avoir accueilli son illustre hôte, le président du congrès, Isidore Mvouba, a planté le décor. «Les députés et sénateurs congolais, réunis ce jour en congrès, sont plus qu'honorés d'accueillir, dans cette emblématique salle du palais des congrès, haut lieu d'expression de la démocratie congolaise, Son Excellence Monsieur William Ruto, Président de la République du Kenya, Chef suprême des armées», a-t-il dit. Au passage, il a agrémenté son mot introductif du congrès, d'un clin diplomatique: «Ce n'est point votre première visite au Congo. Il y a cinq ans, jour pour jour, en 2018, vous avez foulé la terre du pays de Denis Sassou-Nguesso. Cinq ans plus tôt, en 2013, Vous déclariez à des proches, que le Congo était votre deuxième patrie. Cette déclaration a touché énormément les Congolaises et les Congolais, particulièrement le Président Denis Sassou-Nguesso, qui garde un souvenir ému, de la visite inoubliable qu'il a effectuée au Kenya». Invité à prendre la parole, le Président Ruto a déroulé son long discours, dans lequel il souhaite que le continent africain parle d'une même voix sur la scène mondiale, en ce qui concerne la résolution de la question complexe et urgente du changement climatique. Dans le démarrage de son discours, il a rappelé que «le Kenya et le Congo sont unis par des valeurs partagées, des objectifs alignés et un programme commun. Chacun de nous abrite un peuple entreprenant reconnu pour son hospitalité, sa générosité, sa créativité, son audace et son dévouement à la famille. Nous sommes également attachés à l'épanouissement des familles en tant que fondements d'une Nation forte, et trouvons dans nos traditions et nos cultures des points d'ancrage efficaces pour une philosophie nationale solide». Puis, il s'est lancé dans son plaidoyer sur la question du changement climatique, partant du constat des multiples crises qui sévissent dans le monde. «Il est profondément consternant et



Le Président kenyan William Ruto devant le parlement congolais réuni en congrès



William Ruto signant le livre du congrès, sous le regard d'Isidore Mvouba



Photo de famille des parlementaires autour du Président William Ruto

largement inattendu qu'en cette ère de prospérité sans précédent, de mondialisation extrêmement rapide et d'émergence de technologies et d'innovations qui semblent rendre rien impossible et tout possible, que l'humanité se trouve en proie à de multiples crises d'une complexité sans précédent. Les inégalités, les conflits et la criminalité ainsi que la triple crise planétaire bouleversent les continents, alors que la pénurie, les pressions démographiques et d'autres difficultés mettent à rude épreuve la capacité des régions et des économies nationales à gé-

rer la demande de services qui en résulte», a-t-il déclaré. Le Président kenyan a accusé, sans ambages, les pays développés d'être à l'origine du réchauffement de la planète: «L'histoire du changement climatique, la plus grande menace pour la vie sur terre aujourd'hui, est aussi l'histoire de l'industrialisation moderne et des inégalités mondiales. Le changement climatique est causé par des concentrations et des taux élevés d'émission de gaz à effet de serre, les usines de fabrication et les usines industrielles des pays industrialisés étant les

coupables à l'épicentre. La hausse la plus spectaculaire des températures mondiales a commencé en 1750 et au moment où nous parlons, la terre est sur le point d'atteindre le seuil de 1,5 degrés qui, selon les scientifiques, entraînera la planète de manière irréversible sur ce que le secrétaire général des Nations unies a décrit comme un «chemin vers l'enfer». Selon lui, l'Afrique n'a rien à voir dans ce réchauffement: «Il est également amplement documenté que l'Afrique est celle qui a le moins contribué aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Les 54 pays de notre continent sont responsables de moins de 4% de ces émissions». Pour faire face à cette question du changement climatique et dégager une position africaine commune, «l'Afrique appelle donc à une action mondiale collective pour mobiliser tous les capitaux nécessaires à l'investissement dans le développement, l'adaptation au climat ainsi que des mesures couvrant l'atténuation, ainsi que les pertes et dommages. Ce faisant, nous restons fermement alignés sur la reconnaissance, si clairement affirmée et confirmée lors du sommet de Paris par l'unanimité croissante, pour exiger un nouveau pacte financier mondial, qu'aucun

pays ne devrait jamais avoir à choisir entre ses aspirations de développement et l'action climatique. Nous considérons que ce qui suit est indispensable pour atteindre le rythme, la portée et l'échelle nécessaires». En conclusion, le président du congrès, Isidore Mvouba, a promis que «les mandataires du peuple congolais» que sont les parlementaires, «se feront fort de transmettre» l'«historique message» du Président kenyan «dans les coins et recoins du Congo».

Jean-Clotaire DIATOU

O.i.c (Ordre des ingénieurs du Congo)

Les ingénieurs disposent désormais d'un ordre régissant leur profession au Congo

Le lancement officiel de l'O.i.c (Ordre des ingénieurs du Congo) a eu lieu, samedi 8 juillet 2023, au Centre international de conférence de Kintélé, dans le District d'Ignié (Pool), au Nord de Brazzaville. L'assemblée générale constitutive était présidée par Julio Nganongo Osséré, directeur de cabinet du ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, en présence du député Blaise Ambéto, porteur des deux lois de cet ordre à l'hémicycle, et Victor Andaletia, ingénieur en constructions civiles et industrielles, en qualité de président préparatoire de cette assemblée générale constitutive, devenu premier président de l'O.c.i. La mise en place de cet ordre a permis aux ingénieurs congolais de disposer d'un cadre juridique pour la défense de leur profession et la défense de ses intérêts.



Blaise Ambéto, Julio Nganongo Osséré et Victor Andaletia.



Les ingénieurs congolais après avoir mis en place les instances dirigeantes de leur organisation

A la prise de ses fonctions en qualité de président de l'O.i.c, Victor Andaletia a dégagé l'intérêt de cet ordre: «A l'endroit de mes confrères ingénieurs, je leur dis que la loi portant création et organisation de l'Ordre des ingénieurs du Congo stipule, à l'article 20, que nul ne peut exercer la profession d'ingénieur au Congo, s'il n'est pas préalablement inscrit au tableau de l'ordre. Donc, désormais, tous les ingénieurs et détenteurs de diplômes d'ingénieur doivent adhérer à l'O.i.c, pour valoriser leur titre d'ingénieur».

Le délai donné aux structures d'ingénierie est de six mois pour se conformer à la loi. Le socle sur lequel cet ordre a été bâti est celui des ingénieurs de génie civil, qui ont été à l'origine de cette initiative. Cependant, l'ordre concerne tous les ingénieurs. Un décret viendra définir le type de génie ingénierie qui fera partie de l'ordre. Les missions qui incombent à l'ordre sont nombreuses. Mais, les plus immédiates, c'est de se doter déjà d'un siège et d'adhérer le plus rapidement possible à la Fédération africaine des organisations d'ingénierie. Clôturant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, a souligné la portée de cette nouvelle organisation: «Ce jour est un jour spécial pour vous les ingénieurs et également pour le Congo. Vous avez choisi le slogan: «L'ingénieur au cœur du développement du Congo». Aucun pays ne peut se développer sans les ingénieurs. Surtout, nos pays en voie de développement ont besoin d'organisations, je dirais même de corporations pour essayer de rationaliser le développement. Nous avons soutenu ces textes de lois, parce que nous pensions qu'il fallait une restructuration des ingénieurs au sens large».

L'ordre sert d'encadrer le métier d'ingénieur. Cet ordre accompagnera le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs de développement, en vue de la relance de l'économie et la création des emplois. A noter que la création de cette organisation a été consacrée à deux lois. La loi n° 2 -2023 du 22 février 2023 régit la profession d'ingénieur au Congo et la loi n°3-2023 du 22 février 2023 porte création et organisation de l'ordre des ingénieurs du Congo.

Martin BALOUATA-MALEKA

70^{ème} anniversaire du Séminaire Saint Pie X de Makoua (Département de la Cuvette)

Autour de Mgr Abagna Mossa, les anciens séminaristes ont évoqué «l'éclat pérenne d'un héritage»

morts lors de l'évangélisation des peuples lointains. La lecture des textes sacrés dont l'imitation de Jésus-Christ constituent des guides spirituels. Naturellement, les séminaristes sont astreints à une multitude d'exercices culturels ponctués de retraite spirituelle. La dimension intellectuelle est fort importante et les

Depuis 1953, le Séminaire Saint Pie X de Makoua, situé à 700 kilomètres au Nord de Brazzaville, dans la partie septentrionale du Congo, s'est employé et continue à former l'élite congolaise, aussi bien sur le plan spirituel que sociétale. Nombreux sont les cadres d'église (prêtres, évêques et archevêque), et de l'administration publique (fonctionnaires, hauts fonctionnaires, universitaires et ministres...) qui ont, comme l'argile devant le potier, été pétris dans le moule de ce séminaire. Pour rendre un vibrant hommage à ce haut lieu d'éducation, de formation et de transmission du savoir, l'Archidiocèse d'Owando et les anciens séminaristes ont commémoré, du 7 au 9 juillet 2023, à Makoua Penda (ville lumière), ses 70 ans d'existence. Parmi les personnalités de marque, il y avait le ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, président d'honneur du comité d'organisation de cet anniversaire.

La célébration des 70 ans du Séminaire Saint Pie X de Makoua a connu trois principales activités: l'organisation d'un colloque scientifique; l'inauguration du mémorial, construit grâce au concours financier du ministre d'Etat Firmin Ayessa et la messe jubilaire des 70 ans couplée aux ordinations diaconales et presbytérales. Dans le mémorial, on retrouve les noms de tous les anciens séminaristes, de 1957 à 2019, ainsi qu'une photothèque qui retrace la vie des anciens séminaristes, etc.

La messe solennelle d'anniversaire était célébrée par le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque métropolitain de Kinshasa (RD Congo), et concélébrée par le cardinal Antoine Kambanda, archevêque de Kigali (Rwanda), Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque métropolitain d'Owando, NNS Herera Corona, nonce apostolique, Urbain Ngassongo, évêque du Gamboma, Daniel Nzika, évêque d'Impfondo, et Gé-lase Arnel Kema, évêque de Ouesso. Elle s'est déroulée avec la participation du Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, de plusieurs membres du gouvernement, du représentant-résident du système des Nations unies au Congo Chris Mburu, du représentant de l'O.m.s, le Dr Lucien Alexis Manga, de la représentante de l'Unesco, Mme Fatoumata Barry Marega, du conseiller spécial du Chef de l'Etat, Jean-Dominique Okemba et des milliers de pèlerins. Les chœurs Chœur des Séraphins, Père Paul Ondia, Sainte-Cécile de Massengo ont fusionné avec la chorale Saint-Achille de Makoua, pour assurer l'animation liturgique.

Au cours de cette célébration eucharistique, il y a eu des ordinations diaconales de Pascal Ulgach Moumba, Régis Arsène Oniangué et Léonce Juste Otsaka. Un prêtre a reçu aussi son ordination sacerdotale. Il s'agit de l'abbé Mistral Okangou.



Le Cardinal Fridolin Ambongo ordonnant l'abbé Mistral

Sous le thème, «L'éclat pérenne d'un héritage», le colloque scientifique était animé par les universitaires Atondi Monmondjo Lecas et le professeur André-Patient Bokiba, tous deux anciens de ce séminaire, sous la modération d'Eugène Ondzambé.

Le premier intervenant, Atondi Monmondjo Lecas a développé le sous thème intitulé: «Makoua, nouveau pôle d'évangélisation». Le Pr André-Patient Bokiba, lui, s'est appesanti sur «l'esprit du séminaire». Les témoignages des anciens séminaristes, enseignants et témoins oculaires de son implantation, entre autres, Mgr Victor Abagna Mossa, par ailleurs, ancien directeur du Séminaire Saint Pie X de Makoua, Firmin Ayessa, Marie-Alphonse Aya et Emile Okombo, ont édifié les participants.

Pour Atondi Monmondjo Lecas, c'est la recherche de l'efficacité dans l'évangélisation qui conduisit les pères spirituels à recourir aux langues locales comme le mbosi, le tégé et le lari. Déjà à Brazzaville et parti-



Lers chrétiens, pendant la messe.

culièrement dans le Pool, les protestants de la mission suédoise, à Munsana, évangélisaient en lari. Mais, les populations arrivées de la zone Nord à Brazzaville et installées dans le village de Poto-Poto, parlaient une langue commune couramment en usage dans le commerce sur les cours d'eau de la Likouala-Mossaka, la Sangha, l'Oubangui Chari, le Kassaï, et du Fleuve Congo. Il était alors hors de



De gauche à droite Mgr Herrera Corona, le cardinal Fridolin Ambongo, le ministre d'Etat Firmin Ayessa, le cardinal Antoine Kambanda et Mgr Victor Abagna Mossa.



Les nouveaux ouvriers apostoliques

question qu'elles reçoivent le catéchisme en lari, ainsi que tout autre enseignement religieux. Pour lui, la création en 1953 du Petit-séminaire Saint Pie X était alors plus que nécessaire, quoique l'établissement eusse connu des difficultés majeures par manque d'enseignants. Les cours s'arrêtaient au niveau de la classe de Sixième. Au fil du temps, le Petit-séminaire de Makoua s'est affirmé, à

côté des autres, en formant aussi bien les futurs prêtres qu'une multitude des cadres du Congo. Parlant de l'esprit du séminaire, André-Patient Bokiba a indiqué qu'en guise de témoignage, qu'il est rappelé aux petits-séminaristes les préoccupations de leur formation résumée par les trois «S»: sainteté; santé et sciences. Les séminaristes doivent s'inspirer de la vie des saints missionnaires

mauvaises performances des séminaristes conduisent à leur exclusion. Il retient de cette expérience, entre autres, le respect de l'autre, des biens d'autrui, le désintéressement à l'argent, le travail bien fait. A cela s'ajoute le silence qui est d'or. Pour lui, le Séminaire Saint Pie X a dispensé à ses élèves un enseignement d'une qualité qui leur assurerait une présomption d'excellence.

Pour la pérennité de ce haut lieu de spiritualité et du savoir, l'archevêque métropolitain d'Owando, Mgr Abagna Mossa, qui connaît bien les difficultés de la maison, a invité les anciens séminaristes et autres donateurs à œuvrer pour l'autonomie de ce séminaire. Remerciant les hôtes de marque pour leur présence, le ministre d'Etat Firmin Ayessa a appelé à mutualiser les énergies, pour continuer à faire rayonner l'établissement qui a fait d'eux ceux qu'ils sont aujourd'hui.

Joseph MWISSI NKIENI

Cour constitutionnelle

Les neuf membres ont prêté serment devant le parlement

Dans le cadre du renouvellement des institutions nationales, la Cour constitutionnelle avait vu sept de ses membres être renouvelés et deux nouveaux être nommés par décrets présidentiels. Les neuf juges de la Cour constitutionnelle, dont le président Auguste Iloki et le vice-président Pierre Mpassi, ont prêté serment, lundi 10 juillet 2023, au Palais du parlement, à Brazzaville, devant le parlement réuni en congrès, sous la présidence d'Isidore Mvouba, président de l'assemblée nationale et président du congrès. C'était en présence des membres de la Cour suprême et des membres du gouvernement conduits par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso.

Conformément à l'article 127 de la Constitution du 25 octobre 2015, et au décret présidentiel 2023-143 du 8 mai 2023, les membres de la Cour constitutionnelle, sous la mouvance de leur président, Auguste Iloki, ont prêté serment devant le parlement réuni en congrès. En effet, sur les neuf juges que compte cette haute juridiction nationale, sept ont été reconduits dans leurs fonctions et deux nouveaux y ont fait leur entrée. Il s'agit notamment de Virginie Nicole Ndessabéka et Albert Mbon. Dans son allocution de circonstance, le président du congrès a tenu à les honorer, tous. «Les parlementaires et le peuple congolais tout entier savent compter sur vous, car votre serment a vocation à préserver les valeurs républicaines fondées sur l'égalité, la fraternité, le partage, la



Florent Tsiba félicitant les membres de la Cour constitutionnelle.

solidarité, l'unité, la paix des cœurs et la tranquillité des esprits, sans oublier le respect des droits intangibles de tous et de chacun», a déclaré Isidore Mvouba. Selon lui, cette prestation de serment traduit la consolidation de l'Etat de droit au Congo. «La présente cérémonie confirme, s'il en était

encore besoin, la marche irréversible du pays de Denis Sassou-Nguesso sur le chemin de la démocratie et la consolidation de l'Etat de droit. Je saisie cet instant pour saluer, au nom de tous les parlementaires, les neuf membres de la Cour constitutionnelle. Ils ont reçu, il faut le dire, l'onction du magistrat

suprême. C'est un mérite à souligner. Il s'agit d'une promotion obtenue au mérite de s'être distingué dans leur travail de tous les jours», a-t-il dit.

Autre temps fort de cette cérémonie, la prestation de serment à tour de rôle des neuf magistrats, déclarant chacun: «Je le jure», conformément à l'article 6 de la loi organique de leur institution. En clair, ils ont tous juré d'exercer leurs fonctions dans l'impartialité et dans le respect du droit et du secret de délibération.

A l'issue de cette cérémonie, Jaques Bombète, l'un des éminents membres de la Cour constitutionnelle renouvelée s'est dit heureux d'avoir été reconduit: «On est content qu'on a bien travaillé et que ceux qui nous nomment, nous suivent, c'est qu'ils ont constaté qu'on a bien rendu et ils nous ont reconduits».

Parmi les principales missions assignées à la Cour constitutionnelle figurent le contrôle de la constitutionnalité des lois de la République, des traités internationaux et le traitement des contentieux électoraux liés aux élections législatives et présidentielle.

Hervé EKIRONO

Association arc-en-ciel

Les professionnels des médias édifient sur les violences basées sur l'homosexualité

Dans le cadre du Projet Elikia, financé par la Fondation Ned, l'Association cœur arc-en-ciel a organisé, samedi 8 Juillet 2023, dans la salle de conférence du C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le sida et les épidémies) à Brazzaville, une réunion d'échange avec les professionnels des médias sur les questions de l'orientation sexuelle et l'identité de genre en République du Congo. Cette séance de travail était présidée par Jean-Claude Pongault Elongo, directeur exécutif de ladite structure.



Jean-Claude Pongault Elongo.



Une vue des participants.

Depuis 2017, l'Association cœur arc-en-ciel s'est engagée dans la lutte contre les violences et discriminations basées sur les perceptions intimes qu'une personne a d'elle-même, notamment «les personnes trans-genre» dont les droits restent bafoués dans plusieurs pays africains en général et au Congo en particulier. Néanmoins, l'adoption de «la Résolution 275» par la C.a.d.h.p (La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples) a permis de faire avancer la lutte contre les violences et discriminations dont sont victimes les minorités sexuelles et de genre.

Pour Jean-Claude Pongault Elongo, «la situation des minorités sexuelles au Congo, comme partout ailleurs, reste préoccupante, avec l'existence des violences et des discriminations que nous collectons, pour être documentées». C'est ce que à quoi s'est engagée l'Association cœur arc-en-ciel. «Nous organisons des ateliers de sensibilisation, des séances de causes-débats et aussi en utilisant l'art pour faire notre plaidoyer. C'est au travers de ces actions que nous luttons contre les violences et les discriminations», a-t-il indiqué, tout en invitant les professionnels des médias à s'impliquer davantage, pour réduire ce fléau dans notre pays.

Le directeur exécutif de l'Association cœur arc-en-ciel a, également, souligné que le public congolais doit savoir que les minorités de genre que l'acronyme L.g.b.t appelle trans-genre, existe dans notre pays. «Nous souhaitons que les pouvoirs publics puissent appuyer nos actions sur la lutte contre les violences et discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, mais aussi assister les victimes de ces violences dans notre pays», a-t-il ajouté.

Pendant les échanges, Jean-Claude Pongault Elongo, a apporté un démenti sur l'implication de la France de vouloir imposer un mariage pour tous notre pays après le pseudo mariage d'un couple homosexuel à Kintélé, au début de cette année 2023, qui avait suscité une grande indignation au sein de classe sociale congolaise. Pour lui, il faut désoccidentaliser la situation des minorités sexuelles. «On veut être authentique à nous-mêmes par rapport à notre contexte, parce que on ne peut pas copier tout ce qui se passe ailleurs. Cela fait partie de nos priorités», a-t-il dit.

Notons que la question des violences et discrimination à l'encontre des minorités sexuelles a commencé grâce à la lutte contre le V.i.h-sida. Les études scientifiques ont révélé que les hommes ayant des rapports sexuels avec leur semblable sont vulnérables à la maladie. L'Association arc-en-ciel entretient de bonnes relations avec le gouvernement. Elle milite pour que notre pays bénéficie de fonds additionnels de la part du gouvernement américain, pour lutter contre le V.i.h-sida.

Roland KOULOUNGOU

Cour constitutionnelle

Auguste Iloki et les autres membres de la cour installés pour un nouveau mandat

Après leur prestation de serment, devant le parlement réuni en congrès, sous la présidence d'Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, en présence de Pierre Ngolo, président du sénat et Anatole Collinet Makosso, Premier ministre chef du gouvernement, les neuf membres de la Cour constitutionnelle ont été installés dans leurs fonctions, lundi 10 juillet 2023, au siège de leur institution, par le ministre d'Etat Florent Tsiba, directeur de cabinet du Président de la République.

Présidée par le ministre d'Etat Florent Tsiba, la cérémonie d'installation des membres de la Cour constitutionnelle s'est déroulée en présence de deux membres du gouvernement, Aimé Ange Wilfrid Bininga, garde des sceaux, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, et Léon-Juste Ibombo, ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique.

Suivant les décrets 2023-143, 2023-520 et 2023-521, signés, respectivement les 8 et 25 mai, le Président de la République nommait les membres de la Cour constitutionnelle, parvenus à l'expiration de leur mandat,



Les membres de la Cour constitutionnelle à la fin de la cérémonie de leur installation.

ainsi que le président et le vice-président de cette institution. Le renouvellement du mandat aux sept anciens membres sur neuf a coïncidé avec la nomination de deux nouveaux membres,

Mme Virginie Shéryl Ndessabéka et Albert Mbon. Auguste Iloki et Pierre Mpassi ont été reconduits à leurs fonctions, respectivement de et vice-président de la Cour constitutionnelle.

L'occasion était toute indiquée à Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle, d'inviter l'ensemble des membres à s'approprier l'engagement du serment. «Nous sommes tous placés dans l'obligation de nous approprier notre serment, dont les termes venaient de nous être rappelés par le président du parlement réuni en congrès. Pour garantir l'exécution rationnelle de nos missions constitutionnelles, je vous invite, Mesdames et Messieurs les membres de la Cour constitutionnelle, à la disponibilité et à la performance, pour améliorer nos prestations, nonobstant l'exercice d'autres activités annexes, légalement autorisées. Je vous encourage à cultiver, à développer et à pérenniser l'esprit d'équipe, pour tirer profit des qualités intrinsèques de chacun, celui de servir la Cour constitutionnelle et la République du Congo».

Martin BALOUATA-MALE

Deuxième session du Comité national économique et financier

De bons signaux pour l'économie congolaise, avec 2,3% de croissance en 2023

Lors de sa deuxième session de l'année 2023, tenue mercredi 5 juin 2023, sous la direction de Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, dans les locaux de la Direction nationale de la B.e.a.c (Banque des Etats d'Afrique centrale), à Brazzaville, en présentiel et en virtuel, les membres du C.n.e.f (Comité national économique et financier) ont noté une évolution globalement satisfaisante de l'activité économique, en lien principalement avec la relance des investissements dans le secteur pétrolier, l'embellie dans l'industrie manufacturière et le paiement régulier des salaires des agents de l'Etat et des pensions de retraite. L'activité économique devrait se consolider en 2023, avec un taux de croissance du P.i.b réel qui se situerait à 2,3%, contre 0,4% en 2022.

Mais, le tableau de l'économie congolaise n'est pas entièrement en rose. Examinant les différents modes de financement de l'économie nationale, le comité a noté une évolution mitigée au niveau de l'activité du système bancaire national. L'encours des crédits bruts accordés à la clientèle a connu une contraction de 5,2% pour revenir à 1338,1 milliards de francs Cfa au 30 avril 2023 et en recul des créances en souffrance de 2,9% pour s'établir à 253,4 milliards de francs Cfa.

En revanche, sur le marché des titres publics de la Cemac, le Trésor public congolais est resté actif, pour avoir mobilisé des financements à hauteur de 612,9 milliards de francs Cfa en fin avril 2023, soit une hausse de 37,1% par rapport aux montants levés un an plus tôt. Cette évolution a porté l'encours des titres publics congolais à 1857,2 milliards de francs Cfa. Ce qui représente 31% du total de la Cemac.

Sur le plan international, les



Les membres du comité national économique et financier pendant les travaux.

membres du comité ont relevé la faiblesse de l'activité économique mondiale au premier trimestre 2023. Dans les perspectives de l'économie mondiale, publiées en avril 2023, le F.m.i (Fonds monétaire international) a revu à la baisse sa prévision de croissance mondiale en 2023 à 2,8% au lieu de 2,9% initialement prévue, contre 3,4% en 2022.

Au niveau sous régional, le comité a constaté un ralentissement des activités éco-

nomiques, sous l'effet de la persistance des tensions inflationnistes et de la dégradation des termes de l'échange. Dans ce contexte, le taux de croissance du P.i.b de la zone est estimé à 1,8% au premier trimestre 2023, contre 2,9% à la même période de l'année antérieure. En 2023, la B.e.ac prévoit un taux de croissance de 2,4% contre 3% en 2022. Sur le plan national, l'inflation s'est élevée à 3,2% en fin mars 2023, après 1,3% une année plus tôt. En

perspective, la pression sur les prix devrait maintenir le taux d'inflation au-dessus de la norme communautaire à 3,6%, contre 3% en 2022, en relation principalement avec l'inflation importée.

Le comité a aussi pris connaissance des conclusions du sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui s'est tenu à Paris, en France, les 22 et 23 juin 2023, autour des trois principaux thèmes que sont la réforme des institutions de Bretton Woods et des banques multilatérales de développement, la mobilisation des capitaux privés, le financement pour le climat et les infrastructures vertes, et la réponse aux enjeux de la dette.

La session du comité a connu la participation de Ludovic Ngatsé, ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, Marcel Ondélé, secrétaire général adjoint de la Cobac (Commission bancaire d'Afrique centrale), Serge Dino Daniel Gassackys, directeur national de la B.e.a.c, secrétaire général du Comité national économique et financier, en tant que rapporteur et par visioconférence de Michel Djombala, vice-gouverneur de la B.e.a.c, ainsi que de Mme Jacqueline Adiaba Nkembé, présidente de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale.

Martin BLOUATA-MALEKA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Depuis quelques jours, notre ami commun, Yakamambu, est très énervé et grognonne. Tu sais pourquoi? C'est à cause de la manière dont nos compatriotes parlent le français et dont ils l'imposent à leurs enfants, au détriment de nos langues maternelles. Sais-tu que beaucoup de nos enfants ne savent plus dire mboté? Ils disent toujours bonjour. C'est dommage. Ils parlent de plus en plus mal; et les mots, les verbes et les prépositions sont employés à tort et à travers. Par exemple, la préposition «à» est très souvent utilisée à la place de la préposition «de». Ainsi quelqu'un dit facilement: «J'ai vu le fils à Tati», au lieu de: «J'ai vu le fils de Tati». Ils oublient d'une part que la préposition à introduit un complément d'objet indirect, un datif ou un complément de lieu, un ablatif. La préposition «de», quant à lui, introduit un complément de nom, un génitif. Par exemple: «Je donne le livre de grammaire à Itoua. Je vais à l'école. Je connais le district de Lékana et la résidence du Sous-Préfet».

Ils ont fait de l'article indéfini au féminin «une» qui est pourtant un déterminant, un adjectif qualificatif. Par exemple, ils disent facilement: «La solution une», ou «la décision une» au lieu de: «la solution un» (sous-entendu numéro un), «la décision un» (sous-entendu numéro un).

À ce propos, Yakamambu réitère et précise que les articles définis le, la, les et les articles indéfinis un, une, des, tous des déterminants, précèdent en genre et en nombre les noms qu'ils déterminent. Exemples: le stade, la gargoulette, les oiseaux; un garçon, une fille, des enfants. L'on ne dit pas stade le, gargoulette la.

D'autre part, le verbe «éprouver» est utilisé à la place «d'être frappé de malheur» et le verbe «sensibiliser» à la place «d'être informé». A tous ces offenseurs de Vaugelas, et à tous ces profanateurs de la langue française, Yakamambu réitère haut et fort que cette dernière est une langue on ne peut plus claire, limpide et précise. Aussi les invite-t-il à revoir leurs cours de grammaire française.

En attendant, il leur rappelle que la proposition «à» n'introduit jamais un génitif, ou si tu veux, un complément de nom. C'est à la préposition «de» qu'il revient de jouer ce rôle.

Quant aux verbes «éprouver» et «sensibiliser», il faut les utiliser comme ceci, par exemple: éprouver; «Monsieur Itoua est absent; un malheur l'a éprouvé» au lieu de «Monsieur Itoua est absent; il est éprouvé».

Mais, Yakamambu signale que l'on peut éprouver de la joie.

Sensibiliser; «Monsieur Ngoma a été informé de» au lieu de «Monsieur Ngoma a été sensibilisé». Car l'on sensibilise l'opinion publique.

Au revoir et à bientôt.

Diag-Lemba.

Lutte contre la déforestation

L'Union européenne a renforcé ses mesures pour préserver les forêts

Sous la direction de Franck Chardin Aubin Tchibinda, directeur exécutif de l'O.c.d.h(Observatoire congolais des droits de l'homme), les responsables de trois organisations de promotion et de défense des droits de l'homme, dont Christian Mounzé, coordonnateur national de la R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits), et Maixent Agnimbat Eméka, président du F.g.d.h (Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme), ont organisé, vendredi 23 juin 2023, au Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville, un atelier de sensibilisation sur le nouveau règlement de l'Union européenne, pour faire face à l'ampleur de la déforestation mondiale.

Organisé avec l'appui financier du «Foreign commonwealth and development office», le bureau du Commonwealth pour le développement international, l'atelier animé par les trois organisations de promotion et de défense des droits de l'homme avait comme but d'informer et sensibiliser les participants sur le nouveau règlement de l'Union européenne de lutte contre la déforestation mondiale.

Il a réuni des participants venus des organisations de la société civile, de l'administration publique et de certaines organisations internationales. Plusieurs communications y ont été données. Mme Nina Cynthia Kiyindou Yombo, chargée du programme ressources naturelles et droits des communautés forestières à l'O.c.d.h et le Dr Jim Djontu, expert de l'Institut européen de la forêt, basé en Finlande et à Barcelone, en Espagne,



Les membres de la société civile débattant le règlement européen sur la déforestation.

ont engagé le débat, en parlant de la déforestation qui diminue la capacité des écosystèmes à stocker le gaz carbonique de l'atmosphère. D'après le rapport sur l'état mondial des forêts, publié par la F.a.o en 2016, près de 80% de la déforestation mondiale est causée par l'agriculture, les

20% restants se répartissent entre l'industrialisation, la construction d'infrastructures (routes, barrages) d'abord, puis les activités minières et enfin l'urbanisation. C'est dans ce cadre que l'Union européenne, qui contribue à 16% de la déforestation au niveau mondial, se mobilise pour lutter

contre la déforestation, en adoptant un règlement renforcé.

Lors de la Cop27 à Charm-el-Cheikh, en Egypte, en novembre 2022, un partenariat forestier a été signé entre l'Union européenne et le gouvernement congolais représenté par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière. Mais, le contenu de ce partenariat reste peu connu. C'est à ce titre que les organisations de la société civile ont tenu cette rencontre de sensibilisation.

Le Dr Jim Djontu, expert de l'Institut européen de la forêt, a édifié l'assistance sur le nouveau règlement européen, pour sauver les trois bassins forestiers du monde de la menace de la déforestation. «Dans ce règlement, il est prévu que

tous les importateurs des produits cultivés dans les zones forestières comme le soja, l'huile de palme et certains produits dérivés devront suivre un certain nombre de processus, avant de les mettre sur le marché européen». Adopté le 31 mars 2023, ce règlement est entré en vigueur le 30 juin 2023. Christian Mounzé a dégagé la portée de la forêt qui «joue un rôle important aussi bien pour le pays que pour le bassin du Congo au plan économique, environnemental, social et au plan écologique, donc climatique. C'est, principalement, avec l'ambition de protéger et de gérer durablement les écosystèmes forestiers, afin de lutter contre la pauvreté et les changements climatiques que le Congo se déploie à mettre en œuvre un ensemble des réformes dans le secteur de la forêt».

M. BALOUATA-MALEKA

Unicef

Grâce au soutien du Japon, le rappel vaccinal par S.m.s désormais opérationnel au Congo

Au cours d'une cérémonie de lancement qui s'est déroulée à Brazzaville, le mercredi 5 juillet 2023, la délégation de la mission diplomatique de l'Ambassade du Japon au Congo, en collaboration avec le Ministère de la santé et de la population et l'Unicef, a procédé au lancement du projet de renforcement du système numérique de santé, pour la lutte contre les maladies infectieuses dont la vaccination. Il s'agit du déploiement, avec le soutien financier du gouvernement japonais, de l'application Mangwele, un système de rappel vaccinal par S.m.s, qui permet de rappeler aux parents, notamment les mères, les rendez-vous vaccinaux de leurs enfants selon le calendrier du Pev (Programme élargi de vaccination).

La première secrétaire, Mme Satoko Morito, représentant l'ambassadeur du Japon en RD Congo, également cheffe de la coopération de l'Ambassade du Japon en RD Congo, a participé, aux côtés M. Soliou Badarou, représentant adjoint par intérim de l'Unicef au Congo, à la cérémonie de lancement du projet qui s'est déroulée le mercredi 5 juillet dernier au C.s.i Tenrikyo de Makélékélé, sous le patronage



L'application Mangwele est opérationnelle au Congo, grâce au soutien financier du gouvernement japonais (Ph Unicef)



Vacciner régulièrement les nourrissons pour les protéger contre les maladies (Ph Unicef)

gouvernement du Japon, dans le cadre de la mise en œuvre du projet relatif à l'introduction du numérique, pour la lutte contre les maladies infectieuses dont la vaccination vise à améliorer la qualité de l'offre et de la demande des services. Les activités relatives à la mise en œuvre de ce projet sont alignées sur le contenu de la «Stratégie nationale du système d'information sanitaire et de la cyber santé 2020-2024».

du Ministère de la santé et de la population.

«A travers ce projet, le personnel de santé pourra, entre autres, suivre l'état de l'enregistrement des naissances et suivre les vaccinations de chaque enfant, en enregistrant ces informations dans une base nationale de données. Ce système permettra d'effectuer un suivi individualisé et de s'assurer que tous les enfants reçoivent tous les vaccins nécessaires, même s'ils changent de région. A terme, cela améliorera considérablement la précision des données administratives, pour mieux estimer la couverture vaccinale, y compris la vaccination de routine et de la covid-19», a déclaré la première secrétaire, Mme Satoko Morito.

«Le Ministère de la santé et de population, à travers le Programme élargi de vaccination, se réjouit de la mise en œuvre du «Projet d'appui au système numérique de santé pour la lutte contre les maladies infectieuses



Photo de famille de la délégation du Japon, les membres du Pev et de l'Unicef (Ph Unicef).

en Afrique» en République du Congo, qui, sans nul doute, contribuera à l'amélioration des performances de la vaccination», a pour sa part mentionné le directeur du Pev, le Dr Jonas Ebina.

La République du Congo fait partie, avec la RD Congo et le Bénin, des pays sélectionnés pour bénéficier d'un apport du

Ce financement du gouvernement du Japon contribue à soutenir la mise en œuvre d'une intervention pilote dans les bassins de santé et les C.s.i (Centres de santé intégrés) des Départements de Brazzaville et Pointe-Noire. Cette intervention vise à soutenir les plateformes existantes, à rendre opérationnel le

système de rappel des rendez de vaccination qui a démarré à Brazzaville par le biais de Mangwele, nom de l'application de rappel systématique des rendez-vous de vaccination, de la naissance jusqu'à l'âge d'un an.

«En décidant de soutenir la République du Congo dans l'introduction du numérique dans le renforcement de la lutte contre les maladies infectieuses, le Japon a vu juste, car les outils du numérique constituent un atout incontournable pour non seulement améliorer l'offre mais aussi la demande des services», a conclu le représentant adjoint par intérim de l'Unicef au Congo.

L'amélioration de la collecte des données ainsi que l'analyse et l'utilisation des données en temps réel pour une prise de décision efficace permettront d'améliorer la couverture vaccinale. Ainsi, les zones et les C.s.i peu performants seront identifiés suffisamment tôt et des mesures correctives seront prises en temps utile, pour renforcer les services de vaccination là où le besoin aura été identifié. En consé-

quence, le projet va contribuer à augmenter la couverture vaccinale pour la vaccination de routine et la vaccination covid-19 dans les zones urbaines de Brazzaville et Pointe-Noire qui représentent 60% de la population totale du pays.

(Tiré du communiqué de l'Unicef)

Union européenne - Congo

Lancement du Projet boîte à outils, pour permettre aux jeunes de se prendre en charge

Pour contribuer au développement du capital humain et promouvoir l'emploi décent au Congo, l'Union européenne a initié un projet intitulé «boîte à outils». D'un montant total de 16,25 millions d'euros (environ 10,6 milliards de francs Cfa), ce projet répond au défi de l'employabilité des femmes et des jeunes et entend promouvoir une croissance économique plus inclusive et créatrice d'emplois. Mis en œuvre par Expertise France, l'agence publique française de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique, ce projet vise à former 400 jeunes dans trois secteurs: maintenance industrielle; écotourisme et bois.



La photo de famille à la présentation du projet Boîte à outils.

Le lancement officiel du Projet boîte à outils a eu lieu vendredi 7 juillet 2023, à l'Hôtel Grand Lancaster, à Brazzaville, en présence de Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre en charge de l'emploi, Jakob Haushofer chef de coopération par intérim à la Délégation de l'U.e, et des professionnels du secteur privé.

La présentation du projet a été faite par John Gaga, chef de projet capital humain de développement social, insertion, formation professionnelle et emploi, à Expertise France. «L'appui à la formation et l'insertion des jeunes dans le secteur forestier industriel prévoit de qualifier 150 personnes dont 50% de jeunes, à travers plusieurs cycles de formation de 15 à 20 personnes. Dans le domaine de la maintenance industrielle, 200 personnes dont 40% de femmes seront formées selon les modalités de l'alternance. Enfin, le secteur de l'écotourisme, au sein duquel de nombreuses initiatives notamment privées sont en train de voir le jour, il y a 50 personnes formées dont une moitié de femmes, bénéficieront d'appuis, selon des modalités à mettre en place, suite à des besoins prioritaires qui auront été identifiées dans ce secteur dont l'étude sur les besoins en main d'œuvre réalisées», a-t-il déclaré.

Dans son mot de circonstance, Jakob Haushofer a fait savoir que «dans le cadre du partenariat Union européenne-Congo, pour la période 2021-2027, l'Union européenne appuie notamment les efforts du gouvernement, pour diversifier l'économie, améliorer le climat des affaires et gérer durablement ses ressources naturelles, en parfaite alignement avec le P.n.d 2022-2026. C'est dans ce cadre que le volet national du Projet «vet toolbox» vise à appuyer le développement des secteurs économiques porteurs et durables au Congo, tels que l'économie forestière, l'écotourisme et la maintenance industrielle, les trois secteurs sélectionnés pour des interventions de ce projet».

Selon Charles Makaya «le Projet vet toolbox II est donc une des réponses à ce déficit, afin de contribuer à l'accroissement des compétences des Congolais et ainsi satisfaire les besoins en qualifications des entreprises». «Ce projet bénéficie de l'appui technique et de l'expertise de nombreux acteurs, engagés dans les secteurs de l'insertion professionnelle, l'employabilité et la diversification de l'économie», a-t-il ajouté. L'objectif du projet est de contribuer au développement du capital humain et à la création d'emplois dans 11 pays d'Afrique subsaharienne, dont la République du Congo, en se focalisant notamment sur les besoins du secteur privé.

C'est l'occasion pour l'U.e d'accompagner les efforts du Congo en matière de diversification de l'économie et améliorer le climat des affaires, en parfaite harmonie avec le P.n.d, reposant également sur la disponibilité de certaines compétences et qualifications particulières que les entreprises peinent à trouver localement. La présentation du projet était suivie d'un échange pour permettre aux participants de comprendre l'intérêt du projet. Des certificats ont été remis aux apprenants dans le secteur du bois.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Commentaire

La bonne gouvernance relancera l'économie nationale

Ainsi donc, malgré son extrême prudence, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a consenti à l'augmentation des prix du carburant, suivant ainsi l'option de son Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Ce dernier a fait preuve d'audace et de tact, pour permettre au Congo d'opérer enfin la restructuration des prix du carburant, afin de sortir de mettre progressivement un terme au système de subvention. Le Premier ministre Collinet Makosso estime que les Congolais doivent s'habituer à payer les prix réels du carburant, de l'électricité et d'eau courante. Soit!

Mais, ce qu'il faut souligner aussi, c'est que l'Etat soit habitué à payer les Congolais leurs salaires, pensions, indemnités et marchés publics. Ce qui freine l'économie nationale, c'est la fâcheuse tendance de l'Etat à accumuler les arriérés et les dettes. Si l'on veut quitter le vieux modèle économique hérité du communisme ou du socialisme et entrer dans le nouveau modèle économique du libéralisme même mesuré, il faut que l'Etat lui-même aussi s'y mette. Et quand on parle de l'Etat, en réalité, ce sont les gestionnaires que sont le Président de la République, les

membres du gouvernement et leurs directeurs généraux. Or, l'accumulation des dettes publiques, par le phénomène de rétention des paiements à terme échu, crée les conditions de surfacturation des marchés publics qui ruinent les efforts de l'Etat. Donc, l'Etat ne se rend pas service à lui-même lorsqu'il se crée des dettes. On a vu, durant toute la période de vache à lait où l'Etat, grâce aux recettes pétrolières, a vu son budget grimper jusqu'à 4.132,920 milliards de francs Cfa (budget exercice 2013), continuer malgré tout, à accumuler des dettes. Ce qui signifie que ne pas régler les dépenses pu-



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, à l'heure des réformes économiques

bliques fait partie du système de gouvernance consistant à mettre l'argent de l'Etat de côté, pour le détourner à d'autres fins. Cette gouvernance a été génératrice de dettes publiques et d'arriérés sociaux (pensions, bourses

d'étudiants, salaires, indemnités). En demandant aux populations de payer les prix réels de leurs consommations, le Premier ministre devrait conduire son gouvernement à payer aussi le prix réel

des fournitures et services consentis à l'Etat. Il ne devrait plus être question de passer les marchés publics et ne pas payer à terme échu, une fois que les marchés sont exécutés. L'Etat doit être bon payeur, non pas en se laissant rouler à travers le phénomène de surfacturation des marchés publics, mais en tenant ses engagements, une fois les marchés exécutés. C'est cette gouvernance, assise sur la gestion axée sur les résultats comme tente de le faire le ministre en charge des finances, qui permettra de relancer l'économie nationale.

A son tour, l'Etat ne doit pas aussi verser dans la surtaxation des citoyens. Les péages sur la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville ne sont rien d'autre qu'une surtaxation des usagers, qui a pour conséquence de freiner le décollage économique qu'une telle infrastructure routière peut permettre. Si les tarifs ont été réduits de 50% pratiquement, lors du conseil des ministres du 7 août 2019 (voir site Internet de La congolaise des routes), en revanche, le

nombre de postes de péage restent élevés, à 7, suivant le décret 2019-251 du 30 août 2019: Lifoula, Yié, Ngamanzambala, Kiéni (Loutété), Louandi, Moukondo (Dolisie) et Mengo (Pointe-Noire). Rien que dans le Département du Pool, il y en a trois: Lifoula, Yié et Ngamanzambala.

Or, la route, longue de 601 kilomètres, n'est composée que de quatre tronçons: Pointe-Noire/Dolisie (186 km); Dolisie/Madingou (114 km); Madingou-Mindouli (111 km) et Mindouli-Brazzaville (190 km). Il aurait fallu correspondre le nombre de postes de péage au nombre de tronçons, en les réduisant à 4. D'ailleurs, les automobilistes font preuve d'ingéniosité à contourner certains péages, en créant des bretelles à travers l'herbe comme à Ngamanzambala, dans le Département du Pool.

Triste est le constat que la route lourde n'a pas un trafic automobile important par jour, en raison du nombre élevé de péages. Or, l'enjeu, c'est tout de même l'ouverture du port maritime de Pointe-Noire au reste du territoire national, incluant le grand bassin de consommation qu'est la ville de Brazzaville, avec ses deux millions d'habitants. On ne peut prétendre relancer l'économie nationale, sans tenir compte de cet aspect. Le Ministère en charge de l'économie nationale devrait y réfléchir et faire des propositions.

Jean-Claire DIATOU

La santé, un bien commun à placer au plus haut des préoccupations politiques

Tellement commun, à tel point que la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'assemblée générale des Nations unies, le 10 décembre 1948, dans son article 25, stipule que «toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé... notamment les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires». Avons-nous atteint cet objectif?

Voilà pourquoi il m'a semblé nécessaire, sans polémique, de rappeler les uns aux autres, soignants, décideurs et politiciens, de faire un tour d'horizon sur cette problématique de «la santé, un bien commun».

Le Congo dispose d'un maillage sanitaire plus que respectable: Centres de santé intégré (premier niveau des établissements sanitaires au plus proche de la population ou établissement de santé de premier niveau); les hôpitaux de base ou hôpitaux de référence (deuxième niveau), présents dans chaque district sanitaire; au troisième niveau, les hôpitaux généraux (Hôpital de Nkombo, Hôpital mère-enfant Blanche Gomez à Brazzaville, Loandjili à Pointe-Noire, Hôpital de Dolisie) (construction en cours de dix autres hôpitaux généraux à travers le pays); puis, le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) le quatrième niveau. A cela il faut ajouter les établissements privés.



Par Dr Diaz Patrice Badila Kouendeolo

Mais, tous ces établissements de santé sont-ils bien équipés? Ont-ils les budgets nécessaires pour leur fonctionnement? Le plateau technique répond-t-il aux soins médicaux espérés par les populations? Les C.s.i (Centres de santé intégrés) sont-ils régulièrement fournis en médicaments? Le personnel de santé est-il bien formé et bien entretenu? Le suivi du fonctionnement de ces établissements de santé est-

il assuré à travers le pays? C'est quasiment tous les jours qu'on apprend le décès d'un parent, d'un ami ou d'une connaissance. Il s'agit, là, d'un scénario qui relate la même chose, la même histoire: une prise en charge chaotique. Une préoccupation financière est mise en avant. Sans cela, aucune prise en charge n'est possible. Si vous avez la chance de passer cette première cape, le parcours du combattant, pardon du malade, continue par une batterie d'examen «pêche à la ligne», qui mettent les familles démunies en grande difficulté. D'où le grand nombre de décès enregistré chaque jour. Faut-il rappeler aux soignants le serment de notre métier? Bien au-delà du serment d'Hippocrate, l'accueil et l'empathie sont les bases du métier de médecin. Accueillir, s'occuper de l'autre, quel que soit son origine, sa couleur et ses moyens financiers est devoir pour le médecin. Les



Des équipements médicaux de pointe pour équiper nos hôpitaux

métiers de santé ont l'empathie comme exigence, à son plus haut sommet. Ce médicament-là est gratuit pour le malade et sa famille. Or, ce médicament est devenu rare dans nos hôpitaux. Comment en sommes-nous arrivés là? L'adage nous apprend que, lorsqu'un chien de chasse est défaillant, il faut répartir les tords entre le boîtier «la caisse de résonance» et le chien lui-même. La formation? Trop facile, mais un travail de formation continue ne serait pas de trop. C'est l'exigence même de la qualité, une pratique à généraliser dans notre pays, car l'évolution de la science et de la médecine nous amène

à nous adapter à tout instant. La santé est bien un droit. Elle doit être placée au plus haut des préoccupations politiques, économiques et sociales. Des inégalités de plus en plus croissantes sont observées dans la filière de soins de santé dans le pays. Il appartient à l'Etat de relever le défi, pour une meilleure adaptation de notre système de santé à l'évolution croissante de celui-ci. En somme une politique de santé ne peut se contenter de fixer des objectifs et des dépenses. Il s'agit de définir une politique de soins de santé qui inclut une politique de santé publique. Sachant que tout converge vers une

explosion des coûts: le vieillissement de la population peut être moins visible aujourd'hui; le développement des technologies de pointes coûteuses; la propagation des maladies chroniques et des grandes endémies (cancer, sida, addictions, covid...).

Le pays gagnerait à promouvoir la prévention, nettement moins chère, mais combien efficace, avec le coût des prises en charge des maladies, les maladies mentales «parent pauvre» presque inexistant du système... Les établissements privés gagneraient à travailler ensemble vers la formation de grands groupes, pour une plus-value au service de la population. Ce constat se veut constructif. Il appartient aux soignants, malgré la difficulté de la tâche, de rester de vrais professionnels soignants, conscients de la mission qui est la nôtre. Il s'agit d'un défi à relever, car on mesure le progrès d'une société à sa capacité et à sa volonté de rendre effectif le droit à la santé.

Dr Diaz Patrice BADILA KOUENDEOLO

Gériatre-Gérontologue, Psycho-Gériatrie; Chef de Pôle de Gériatrie; Chef de Service de Gériatrie; Hôtel Dieu Groupe SOS, Le Creusot France; Expert «Gestion et politique de santé» (Sciences Po Paris); Habilitation de recherches en cours; Université de Bourgogne Franche-Comté.

Fespam (Festival panafricain de musique)

La onzième édition démarre le samedi 15 juillet, sans faste particulier

Brazzaville, la capitale, abrite, du 15 au 22 juillet 2023, la 11^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique), dont la cérémonie d'ouverture se tient au Stade Alphonse Massamba-Débat, sous le thème: «La rumba congolaise: envol de la base identitaire vers les vestiges du patrimoine de l'humanité». Annoncée au mois de mai dernier, par son commissaire général, Hugues Gervais Ondaye, lors d'une conférence de presse co-animée avec Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, cette 11^{ème} édition devait se tenir en juillet 2017. Crise économique et crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19 expliquent, principalement, le retard de cette édition. Mais, à quatre jours de l'événement culturel panafricain, on ne voyait pas encore de faste particulier à la tenue de cette édition, comme si celle-ci souffre d'un budget étriqué.

En 1993, le Congo s'était démené, diplomatiquement parlant, auprès de l'O.u.a (Organisation de l'unité africaine), aujourd'hui Union africaine (U.a), pour obtenir l'attribution de l'organisation du festival panafricain de musique. Depuis, Brazzaville est devenue la capitale de la musique panafricaine avec la tenue de la première édition du Fespam, en 1996. La guerre de juin-octobre 1997, qui provoqua un changement brutal de régime à Brazzaville, n'arrêta pas le destin de cet événement culturel panafricain.

La deuxième édition se tint en 1998, alors que les armes crépitaient encore dans le Département du Pool. Les autorités congolaises voulaient donner un grand signal de l'attachement du pays à cette manifestation musicale destinée à favoriser le brassage des artistes musiciens africains et des diasporas africaines, promou-



Une vue du matériel de sonorisation.

voir et perpétuer la pratique de la chanson africaine et de la transmettre à la postérité, etc, comme le rappelle si bien l'ancien ambassadeur Dieudonné Antoine-Ganga.

Mais, au fur et à mesure de la tenue des éditions, il y a de quoi se faire des doutes sur l'attachement des autorités congolaises à cette vocation musicale panafricaine. Le Fespam a

glissé vers un festival congolais destiné juste à faire la fête des participants. Ses réflexions scientifiques moisissent dans les tiroirs et ne bénéficient pas de promotion en termes d'édition et de diffusion. Aucun prix n'est établi à ce festival où les artistes musiciens qui y participent sont pris en charge par le trésor congolais. En effet, le pays finance l'événement sur

fonds propres sans espérer un retour sur investissement. Bref, tout donne à penser que les dirigeants congolais en ont fait un événement à leur propre gloire, en mettant dans l'ombre la vocation originelle de ce festival. Et quand sonne la crise économique, point de surprise de voir le festival disparaître des écrans.

«Nous sommes en train de travailler là-dessus. Le dossier circule déjà au niveau du Ministère des finances. Lorsque les moyens seront mis à notre disposition, nous ferons tout pour que cette édition qui, pour nous, est une édition de relance, ait lieu», avait déclaré l'ancien ministre de la culture, Dieudonné Moyongo. Donc, toujours le trésor public pour financer, sans produits connexes autour de cet événement qui ne réussit même pas à booster le tourisme dans la ville capitale. Et donc, si le Trésor public ne décaisse pas le budget à temps, on peut comprendre la léthargie qui entoure les préparatifs de l'édition de reprise du Fespam. On est prisonnier de la même logique de financement public, alors qu'un événement de ce type, après dix éditions, auraient pu refinancer son budget à 40 voire 50%, avec les produits connexes qui s'y seraient développés.

Jean-Clotaire DIATOU

11^{ème} édition du Fespam

Quel budget pour quel nombre d'artistes musiciens attendus?

Programmée du 15 au 22 juillet 2023, la onzième édition du Fespam devrait bénéficier d'une subvention du gouvernement de 1,5 milliard de francs Cfa; celle des autres États africains est attendue à 250 millions; des organisations internationales, à 50 millions; des organisations nationales à 50 millions; des collectivités locales à 50 millions; du sponsoring à 300 millions et des autres bailleurs et mécènes à 100 millions de F. Cfa.



Gervais Hugues Ondaye.

Pour cette onzième édition, la Direction artistique du Fespam avait déjà reçu 420 dossiers de candidatures d'artistes voulant participer à cette grand-messe. «420 dossiers! Jamais ce record n'a été atteint dans l'histoire du Fespam. Ce qui montre que les artistes veulent participer massivement à ce festival de musique. Les artistes viennent ainsi au Fespam et non plus le contraire qui doit se produire comme avant», avait déclaré, en 2017, Léonidas Carel Mottom Mamoni, alors ministre de la culture et des arts.

Ces dossiers venaient de 26 pays, dont 260 du Congo, 40 de la France; 13 de la République Démocratique du Congo; 10 du Cameroun, 8 chacun de l'Angola et du Bénin; 7 des États-Unis d'Amérique; 5 chacun du Nigeria, du Burkina Faso, et de la Côte d'Ivoire; 4 du Gabon, etc. Un comité de sélection devait être mis en place pour retenir les meilleurs dossiers, selon les critères établis par le code artistique adopté par le Comité de direction du Fespam.

Pour sa part, la Direction scientifique du Fespam avait reçu 71 propositions de communications de plus de 20 pays, dans le cadre de l'appel à communication qui avait été lancé.

Ella BIKOUMOU

Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo

«Le Congo, riche de sa culture et de sa population, un atout pour son écotourisme»

Reçu en audience, mardi 11 juillet 2023, à Brazzaville, par Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, l'ambassadeur de la délégation de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, s'est prêté aux questions de la presse, à l'issue de cette audience. Il a déclaré qu'il a évoqué avec Madame la ministre, la relance du tourisme, avec le Projet boîte à outils, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France. Interview!

* **Excellence Monsieur l'ambassadeur, de quoi avez-vous parlé avec la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs?**

** Le but de cet entretien, c'était de parler du portefeuille du tourisme et notamment de l'écotourisme. L'Union européenne appuie, depuis de longue date, tout ce qui concerne la conservation de l'environnement, la biodiversité et les parcs nationaux. A côté, il faut souligner les actions que nous venons de prendre à travers les organisations partenaires, pour le développement de

l'écotourisme à petite échelle. Nous voulons passer à grande échelle, parce qu'il y a un potentiel important pour développer l'écotourisme au Congo et, donc, nous avons exposé à Madame la ministre, les possibilités de financement de l'Union européenne en termes de formation professionnelle et d'appui institutionnel et aussi pour le renforcement des capacités des partenaires et des acteurs de l'écotourisme, ici au Congo.

* **En ce qui concerne le Projet «vet toolbox» ou Projet boîte à outils, financé par**

l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France, quels sont les éléments d'appréciation que vous avez mis à disposition, pour permettre à Madame la ministre d'apprécier le volet écotourisme que vous voulez promouvoir?

** C'est un projet pilote qui démarre dans l'un des trois secteurs de la formation dans l'écotourisme. C'est le démarrage des actions de formation professionnelle, pour une cinquantaine de jeunes. L'idée, c'est de prendre la relève avec un projet beaucoup plus important qui s'appelle «Projet Mosala», qu'on va financer avec l'A.f.d (Agence française de développement). Dans ce cadre, il y aura beaucoup plus de moyens dans la formation à l'écotourisme et ses composantes: la restauration; l'hôtellerie et les guides. Cette première phase est un test qui nous permettra de rentrer dans un programme plus important qui répondra plus aux besoins du secteur privé. Il y a aussi une composante

d'appui institutionnel pour le ministère, un facilitateur du tourisme pour renforcer les capacités des agents du ministère, dans le développement de la politique sectorielle sur le tourisme.

* **Comment se présente le secteur de l'écotourisme au Congo?**

** Il se porte bien, avec un fort potentiel. Le Congo est riche de ressources naturelles, une beauté naturelle qui constitue même la base de l'écotourisme, riche aussi de cultures et de sa population. Des atouts qui peuvent donner un attrait à la destination. Par contre, j'ai aussi mis en exergue de lever certains freins au développement du secteur, comme par exemple, rendre plus facile l'arrivée sur le territoire à travers les visas plus accessibles et aussi réduire les coûts de transport aérien qui reste encore très élevés.

Propos recueillis par Narcisse MAVOUNGOU

Fespam (Festival panafricain de musique)

Hugues Gervais Ondaye a réceptionné dix tonnes d'instruments de musique

A trois jours de la célébration de la 11^{ème} édition du Fespam et pour renforcer la sonorisation et la scène, le commissaire général, Hugues Gervais Ondaye, a réceptionné, mercredi 12 juillet 2023, dans le site principal, le Stade Alphonse Massamba-Débat, dix tonnes d'instruments de musique (façade retour de scène, guitares, amplificateurs, donc un bag line). Dans sa réaction à la presse, le commissaire général du Fespam se dit satisfait des préparatifs.

* **Quel est l'objet de votre présence au Stade Alphonse Massamba-Débat, aujourd'hui, alors que vous devez être au bureau, signer des notes pour le personnel qui doit se déployer dans les sites où se déroulera la 11^{ème} édition du Fespam?**

** C'est depuis 2011 que nous avons acquis les derniers matériels techniques du Fespam. Aujourd'hui, le gouvernement a mis les moyens pour que nous puissions obtenir un nouveau parc technique. C'est ce que nous sommes en train de réceptionner ce matin. Ça se passe de tout commentaire, puisque vous êtes là. Une nouvelle sonorisation flambant neuve qui est arrivée pour cette édition. C'est le premier lot d'une série. Progressivement, nous recevons d'autres séries. Il y a aussi des podiums qu'on a passés en commande, des écrans led et des écrans scènes. Tout ce qui a trait à la captation. En ma qualité de commissaire général, on est heureux de recevoir du neuf.

* **Combien de lots attendez-vous?**

** Pour ce premier lot, on a reçu dix tonnes de sonorisation. Aujourd'hui, en termes de parc technique, c'est assez lourd. Et ces dix tonnes seront utilisées dans le site principal, le Stade Alphonse Massamba-Débat.

Propos recueillis par Narcisse MAVOUNGOU

Tournoi Uniffac de football U20

Les Panthères du Gabon ont arraché la timbale, alors que les Diables-Rouges...

La première édition du Tournoi de l'Uniffac de football des moins de 20 ans (Union des fédérations de football d'Afrique centrale), appelée aussi «Fatshi cup Kinshasa 2023», organisée du 2 au 7 juillet 2023, au Stade des Martyrs de Kinshasa, en RD Congo, s'est terminée par 1^{er} sacre des Panthères du Gabon, après leur victoire (2-0) sur la Centrafrique, lors de la dernière journée. Les Panthères ont remporté cette première édition en inscrivant 8 buts contre 7 encaissés. Ils ont empoché une enveloppe de 20 millions de francs Cfa. Les Diables-Rouges du Congo, quant à eux, sont arrivés en troisième position, avec 4 points, emportant ainsi la médaille de bronze avec une enveloppe de dix mille dollars (environ 5,5 millions de francs Cfa).

La première édition du Tournoi de l'Uniffac de football des moins de 20 ans a démontré que les Diables-Rouges ont encore du chemin à faire pour améliorer leur système de jeu et leur endurance. Ils sont sortis troisième, donc avant dernier, dans une compétition de quatre équipes. Le Cameroun, le Tchad et la Guinée Equatoriale étaient les grands absents de ce championnat qui sera remis au goût du jour, l'année prochaine. Selon Clément Massamba, le coach des Diables-Rouges, ce tournoi était un tremplin pour tester le niveau de ses joueurs, avant les Jeux de la

Francophonie qui se tiennent à Kinshasa, dans deux semaines environ. Ces jeux n'auront que 9 compétitions sportives dont le football des moins de 20 ans.

Le Gabon est donc sorti premier de ce tournoi avec 7 points, pour deux victoires et match nul. La RD Congo, pays hôte, est deuxième avec 6 points pour deux matches gagnés et un perdu. Tandis que le Congo vient en troisième position avec un match gagné, un nul et une défaite et totalise 4 points avec 5 buts inscrits et 4 buts encaissés. Le buteur maison est le renard de surface Thierry Bakala, qui s'apprête



Les Panthères du Gabon U20



Les Diables-Rouges U20.

à se rendre en France, pour jouer en deuxième division à Reims, si tout marche bien pour lui, côté billet. Enfin, la Centrafrique est bonne dernière avec zéro point au compteur sur trois sorties. Cette première édition Fatshi cup a

servi de tremplin à ces quatre Nations, pour les Jeux de la francophonie qui auront lieu du 28 juillet au 6 août 2023, toujours à Kinshasa en Rd Congo.

Luze Ernest BAKALA

Fécoes (Fédération congolaise d'escrime)

La troisième édition du Tournoi international Albert Kaya a tenu ses promesses

Les rideaux de la troisième édition du Tournoi international d'escrime dédié à la mémoire de feu Albert Nkaya, pionnier de la discipline au Congo, se sont baissés le soir du dimanche 9 juillet 2023, au Gymnase Henri Elendé, à Brazzaville, sous le patronage du député Léon Alban Kaki, président de la Fécoes (Fédération congolaise d'escrime), en présence du Malien Zorome Wahabou, premier vice-président de la Confédération africaine d'escrime, de Mme Anna Mounkala, représentante du ministre en charge des sports, et Eugene S. Young, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo.

Au total, 47 athlètes venus de 8 pays africains et européens, ont participé au Tournoi international Albert Kaya, grand rendez-vous africain du sabre et de l'épée. Les athlètes sont venus en effet, outre le Congo-Brazzaville (7), du Togo, de la RD Congo, de l'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, de la Tunisie, etc. Pendant une journée entière, les rencontres sous forme de combats se sont échelonnées. Les Congolais Loly Miguel, chez les cadets épée, Claudia Mbéla, seniors dames épée, Basil Ngola en seniors hommes épée de la RD Congo, et le Togolais Komi Attivan, en seniors

hommes sabre, ont été sacrés vainqueurs de la troisième édition du tournoi.

Pour le président de la Fécoes, le député Léon Alban Kaki, le niveau technique des tireurs ayant pris part à la compétition est très élevé et satisfaisant. «Le niveau des athlètes est en progression. A trois ans et demi que nous sommes à la tête de cette fédération, nous sommes également à la troisième édition et chaque année, nous améliorons effectivement le niveau technique de nos athlètes, par les résultats, par les indications de performance autant la rapidité que l'intégrité et la précision. Nous sommes



Des délégations présentent à la compétition.

vraiment en grande progression. La difficulté, pour nous, n'est pas un obstacle, mais une motivation, pour nous permettre de pouvoir atteindre nos résultats», a-t-il dit.

Pour sa part, le premier vice-président de la Confédération africaine d'escrime, Zorome Wahabou, a reconnu les efforts Fécoes, pour le développement de l'escrime, dans la sous-région d'Afrique centrale. Il a promis de l'encourager. «Le Congo, aujourd'hui, porte haut l'escrime au niveau de l'Afrique centrale. D'ailleurs, c'est le choix que le président

de la confédération fait pour que nous puissions venir au Congo, pour voir ce qui se fait. Le Congo est en train d'insuffler une dynamique positive dans l'escrime en Afrique centrale», a-t-il indiqué.

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo Eugene Young venu assister à l'initiative. «Je suis venu ici en tant que parent mes enfants sont venus participer à ce tournoi. C'est pour la première fois qu'ils sont venus participer à cette discipline d'escrime. C'est une bonne opportunité, il faut saluer cette initiative par

Fifa (Fédération internationale de football association)

Le Congo sommé de payer les arriérés de salaire du coach Sébastien Migné

Le tirage au sort, zone Afrique, des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, qui sera co-organisée par le Canada, le Mexique et les Etats-Unis d'Amérique, se déroule le jeudi 13 juillet 2023, à Cotonou, au Bénin. Pour participer aux éliminatoires de cette Coupe du monde, le Congo a été sommé par la Fifa (Fédération internationale de football association) de payer la somme de près de 380 millions de francs Cfa représentant les arriérés de salaire de l'ancien coach des Diables-Rouges, Sébastien Migné, et les amendes.



Sébastien Migné.

Le Congo risque de ne pas prendre part aux éliminatoires de la Coupe du monde, à cause de l'affaire qui l'oppose à l'ancien sélectionneur des Diables-Rouges football, Sébastien Migné. Pour pousser le Congo à s'acquitter des sommes dues, la Fifa (Fédération internationale de football association) avait décidé d'écarter le Congo de la compétition, avant de revenir sur sa décision.

Dans sa nouvelle correspondance, datée du 7 juillet 2023, adressée à l'endroit des autorités sportives congolaises, l'instance mondiale du football a réhabilité le Congo, à condition de payer, au plus tard mardi 11 juillet dernier, la dette due à l'ancien sélectionneur des Diables-Rouges et les amendes relatives à cette affaire. Le tout s'élève à environ 380 millions de francs Cfa. Le Congo a-t-il payé? La réponse dans quelques heures. Quoiqu'il en soit, c'est un véritable coup dur pour le football congolais. Mais, on ne le dira jamais assez, le sport, c'est une histoire d'argent aussi. On ne peut pas faire sans.

Luze Ernest BAKALA

Fécovo (Fédération congolaise de volleyball)

Délocalisation de la compétition nationale de Madingou à Nkayi

Initialement prévus à Madingou, chef-lieu du Département de la Bouenza, les championnats nationaux de volleyball cadet et junior ont été délocalisés à Nkayi, une localité du même département, pour des raisons logistiques. Ils vont se disputer du 1^{er} au 6 août 2023.

Près d'une vingtaine d'équipes de sept départements du pays sont attendues à Nkayi. Les délégations doivent arriver au lieu de la compétition au plus tard le 30 juillet 2023. La réunion technique entre les organisateurs, les secrétaires généraux et les coaches des équipes se tiendra le lundi 31 juillet. Le coup d'envoi est prévu le mardi 1^{er} août. Le championnat des seniors des deux versions (féminines et masculines) est, quant à lui, maintenu du 7 au 14 août, à Pointe-Noire.

Luze Ernest BAKALA

ce qu'il y'a beaucoup du monde qui nous arrive ici pour assister au tournoi ainsi que plusieurs pays sont représentés y compris les Etats Unis, je suis fier de ça. Comme diplomate c'est intéressant de voir des telles compétitions à Brazzaville réunir les différentes nationalités», a-t-il renchéri.

La troisième édition du Tour-

noi international Albert Nkaya a, également, permis aux athlètes congolais de mesurer le niveau de leur préparation, afin de corriger les imperfections, pour mieux aborder le championnat national de la discipline qui aura lieu au mois d'août qui arrive.

Luze Ernest BAKALA